

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 14 décembre 2016

Cette réunion s'est tenue au Conseil Régional Grand Est de 18h30 à 20h30.

Etaients présents ou représentés:

- **JEAN-MARIE BAILLY (ELECTRICIENS SANS FRONTIERES)**
- **JEAN-PAUL BERNARD (VANDŒUVRE-LES-NANCY)**
- **JEAN-YVES CHIARA (APPEL)**
- **MIREILLE CHIARA (COLLEGE LES AVRILS)**
- **PIERRE CHRETIEN (AFDI LORRAINE)**
- **ALAIN CRONNE (VERSO)**
- **BRIGITTE DUBESSY (BIBLIOBROUSSE FRANCE TOGO)**
- **ABDERRAHIM EL KHANTOUR (CONSEIL REGIONAL GRAND EST)**
- **MATHILDE GALLISSOT**
- **MIREILLE GAZIN (CONSEIL REGIONAL GRAND EST)**
- **VAIANA GOIN**
- **CATHERINE PELTIER (AYUD'ART)**
- **NICOLAS CIMBARO (CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE)**
- **DANIEL MASSON (NIGER MA ZAADA)**
- **ERIC MONNAY (ADL)**
- **FRANCK PORTERAT (NANCY)**
- **MIKAEL ROUX (CONSEIL REGIONAL GRAND EST)**
- **AUDREY VICENZI**

Etaients excusés :

- **JEAN-LUC BARTHELEMY (AVENIR TOGO 54)**
- **ANTONY CAPS (CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE)**
- **OLIVIER KULL (URFOLOR)**
- **MARIE-ANDREE MOUGENOT (CLID)**
- **FREDERIC PFLIEGERSDOERFFER (CONSEIL REGIONAL GRAND-EST)**
- **ALAIN ROUGERIE (COMITE DE JUMELAGE THIONVILLE-GAO)**

Ordre du jour :

1. Rapprochement des réseaux Grand Est
2. Planning 2017
3. Ressources Humaines

Un document préparatoire, en annexe de ce compte-rendu, avait été envoyé au préalable aux administrateurs, ainsi que le projet de statuts du réseau Grand-Est.

1. Rapprochement des réseaux Grand Est

STATUTS :

Ce projet de statuts est le fruit d'une concertation entre les quatre structures et le Conseil Régional, au cours de 3 réunions et échanges par mails.

Ils ont été validés conjointement par les représentants des réseaux le 1^{er} décembre puis soumis aux conseils d'administration respectifs. Les conseils d'administration de l'Arcod et de l'Ircod les ont adoptés en décembre 2016.

Jean-Yves Chiara précise que la répartition des sièges au sein du conseil d'administration a fait débat et que ce qui est proposé est le meilleur compromis qu'il a été possible de trouver.

→ **Le projet de statuts du futur réseau Grand Est est adopté à l'unanimité.**

SCENARIO DE FUSION :

Abderrahim El Khantour rappelle que ce sont 3 associations (Arcod, Ircod et Réseau MultiCooLor) et 1 marque (Réciproc) qui fusionnent. Les quatre entités sont largement complémentaires et ont toutes un domaine d'excellence particulier, d'où l'idée que le futur réseau Grand Est pourrait fonctionner en pôle d'excellence. MultiCooLor pourrait alors piloter le pôle « animation territoriale » puisque c'est là que réside son savoir-faire.

La proposition de fusion-absorption permet une souplesse juridique et un moindre coût tout en gardant la co-construction d'une identité nouvelle. En effet seul le squelette juridique de l'Ircod sera maintenu, mais son contenu, c'est-à-dire son nom, statuts, valeurs, objectifs, missions, activités... seront complètement modifiés et définis ensemble par les quatre entités.

→ **Le scénario de fusion-absorption de l'Arcod et du Réseau MultiCooLor par l'Ircod est adopté à l'unanimité.**

Afin de mener à bien cette fusion, un projet de fusion doit être rédigé. Le bureau souhaite constituer un petit groupe de travail d'administrateurs pour travailler sur ce projet de fusion.

Daniel Masson, Ayud'art, Franck Porterat et Jean-Marie Bailly sont intéressés pour en faire partie. Ce groupe complètera les représentants actuels de MultiCooLor dans les réunions avec l'Ircod et l'Arcod composé de Jean-Yves Chiara, Jean-Luc Barthélémy et Eric Monnay. Mathilde animera ce groupe.

Mikaël Roux précise que le Conseil Régional peut mettre à disposition une salle de visioconférence.

ADHESION A L'IRCOD :

Jean-Yves Chiara informe le CA qu'il souhaiterait que MultiCooLor adhère à l'Ircod en 2017 pour pouvoir suivre les discussions au sein de l'Ircod à propos de la fusion.

Le montant de l'adhésion s'élève à 100€.

→ **L'adhésion à l'Ircod en 2017 est adoptée à l'unanimité.**

2. Planning 2017



Le prochain Conseil d'Administration est donc fixé au **22 mars 2017** à Nancy.

3. Ressources Humaines

Le dernier CA a validé la reconduction du contrat de Vaiana Goin, chargée de communication, en CDD pour 7 mois (jusque fin juin 2017).

Dans l'optique de pérenniser dès maintenant les postes de MultiCoolor afin qu'ils soient intégrés au processus de fusion, le bureau souhaiterait transformer le contrat de Vaiana Goin en CDI.

Par ailleurs, compte tenu de la charge de travail important en 2017 liée d'une part à la fusion avec l'Ircod et l'Arcod et d'autre part au secrétariat des RRMA, le bureau souhaiterait augmenter le temps de travail de Vaiana pour qu'elle soit à 35h/semaine.

→ **La proposition de modifier le contrat de Vaiana Goin en CDI à 35h/semaine est adoptée à l'unanimité.**

La modification du contrat de travail de Vaiana Goin sera effective à compter du 1^{er} janvier 2017.

A Nancy, le 22 décembre 2016